

RCS : EPINAL Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50012 Numéro SIREN : 410 683 940 Nom ou dénomination : ASP ARCHITECTURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2021 sous le numéro de dépôt 1173

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU ASP ARCHITECTURE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 13 rue Antoine de Saint-Exupéry 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 1 0 6 8 3 9 4 0 0 0 0 2 8Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2020

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	129 581	AI		129 581
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	31 134	AQ	31 134	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	988	AS	988	
	Autres immobilisations corporelles	AT	46 594	AU	33 670	12 924
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations *	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	4 840	BI		4 840
TOTAL (II) BJ			213 138	BK	65 792	147 346
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *					
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 680	BW		9 680
	CRÉANCES					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	109 815	BY		109 815
	Autres créances (3)	BZ	10 245	CA		10 245
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Disponibilités	CF	257 601	CG		257 601
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 808	CI		1 808
	TOTAL (III) CJ		389 150	CK		389 150
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		602 289	IA	65 792	536 496
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée	Créances :	Non recensée

CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU ASP ARCHITECTURE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 95 000)			DA	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	19 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	274 305
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	23 921
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	412 227
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	29 980
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 288
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	124 269	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	536 496	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			IF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			IG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			IH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ASP ARCHITECTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 536 497 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 23 922 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

CERTIFIÉ CONFORME



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	129 582			129 582
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	129 582			129 582
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 134			31 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	988			988
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 247			5 247
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 365	983		41 348
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	77 734	983		78 717
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 840			4 840
Immobilisations financières	4 840			4 840
ACTIF IMMOBILISE	212 156	983		213 139

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés
Éléments réévalués
Éléments reçus en apport

Total 129 582

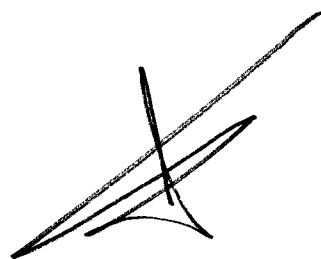


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 134			31 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	988			988
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 999	179		4 178
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 961	7 531		29 493
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	58 083	7 710		65 793
ACTIF IMMOBILISE	58 083	7 710		65 793

CERTIFIÉ CONFORME



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 126 709 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 840		4 840
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	109 815	109 815	
Autres	10 245	10 245	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 809	1 809	
Total	126 709	121 869	4 840
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

CERTIFIE CONFORME

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 95 000,00 Euro décomposé en 4 750 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euro.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

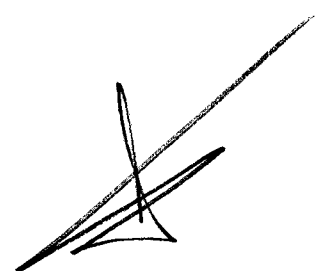
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 269 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 981	29 981		
Dettes fiscales et sociales	94 288	94 288		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	124 269	124 269		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 437			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	508
Personnel congés payés	23 264
Org.sociaux ch.à payer	4 473
Charges sur congés payés	9 603
Total	46 848

CERTIFIE CONFORME



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	1 809		
Total	1 809		

CERTIFIE CONFORME



ASP ARCHITECTURE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 95 000.00 €

Siège social : 18 rue Antoine de Saint-Exupéry centre d'affaires Hellieule 2

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

410 683 940 RCS EPINAL

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 23 921.78 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Un résultat de | 23 921.78 € |
| - Une somme de | 23 921.78 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

